

Conditions générales de vente Boutique en ligne

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre les **clients professionnels** (B2B) de la boutique en ligne de maxon Switzerland ag (ci-après dénommés «clients») et

maxon Switzerland ag, Eichstrasse 3, 6055 Alpnach, Suisse

Téléphone: +41 41 662 95 96

E-Mail: shop.ch@maxongroup.com

(ci-après dénommé «maxon»).

1. Champ d'application

Le contenu de ces Conditions Générales de Vente consiste à réguler toutes les transactions conclues entre le client et maxon via la boutique en ligne. Les Conditions Générales de Vente s'appliquent dans leur version en vigueur lors de la conclusion du contrat.

Nous recommandons au client de lire l'intégralité de ces Conditions Générales de Vente avant de soumettre la commande et de les imprimer, ou de les télécharger sous forme d'un document au format PDF puis de les enregistrer.

Toute disposition contraire ou divergente par rapport aux présentes Conditions Générales de Vente ne font partie intégrante du contrat que si maxon l'accepte expressément et par écrit.

2. Parties contractantes

Via sa boutique en ligne, maxon conclut des contrats de vente exclusivement avec des clients professionnels, c'est-à-dire avec des entreprises. En passant commande, l'utilisateur s'engage contractuellement à agir au nom d'un client professionnel et être habilité à passer commande.

Dans l'hypothèse où maxon conclurait par erreur ou sur la base d'informations erronées un contrat avec un client privé, un client dépourvu de la capacité d'agir et d'exercer ses droits civils ou un client situé en dehors du territoire de distribution de maxon, les présentes conditions générales resteraient néanmoins applicables, mais maxon se réserve expressément le droit de résilier le contrat.

3. Compte utilisateur

Si le client souhaite conclure des contrats d'achat avec maxon via la boutique en ligne, il doit être inscrit en tant qu'utilisateur.

Le client est tenu de fournir des informations complètes et authentiques lors de son inscription, de garder ses données d'accès confidentielles et de ne pas les divulguer à des tiers. maxon se réserve le droit de supprimer un compte utilisateur à tout moment et sans justification, ou d'en bloquer l'accès.

Le client est tenu d'informer maxon sans délai s'il a des raisons de penser que son compte utilisateur est ou a été utilisé de manière abusive par des tiers. Le client reste responsable de toutes les commandes passées via son compte utilisateur, sauf s'il prouve qu'il en a immédiatement informé maxon et qu'il n'a pas manqué à son devoir de diligence dans l'utilisation de son compte utilisateur.

4. Volume des commandes

Le volume de commande des différents produits via la boutique en ligne est limité à 49 pièces par position.

Si le client souhaite commander 50 pièces ou plus d'un produit donné, il est prié de contacter maxon. Le client peut également effectuer sa commande via la boutique en ligne; dans ce cas, seules les positions

dont la quantité commandée ne dépasse pas 49 pièces et passées via la boutique en ligne seront traitées conformément aux Conditions Générales de Vente. maxon considère les positions dont la quantité commandée dépasse 49 pièces comme une demande de devis émise par le client. maxon contacte alors le client au sujet de cette demande de devis.

5. Conclusion du contrat, possibilités de correction

Toutes les informations concernant les produits accessibles dans la boutique en ligne, notamment les caractéristiques techniques, les illustrations, les paramètres ou les indications relatives aux domaines d'utilisation et les spécifications ne sont pas contraignantes; elles sont modifiables à tout moment, sauf mention contraire.

Le contenu de la boutique en ligne est donné à titre indicatif. Le client sélectionne la marchandise qu'il souhaite commander dans l'offre du catalogue et l'ajoute à son panier. Le client peut modifier le contenu du panier, supprimer des produits, voire le contenu complet jusqu'à l'expédition de la commande. En cliquant sur le bouton de commande, le client soumet une offre ferme pour les produits contenus dans son panier. Le client accepte ce faisant les Conditions Générales de Vente.

maxon confirme la réception de la commande par un e-mail généré automatiquement. Cette confirmation de réception ne signifie pas que maxon accepte la demande. Le contrat n'est conclu qu'après l'envoi d'une confirmation de commande, d'une confirmation d'expédition ou au moment de livrer les produits.

Le client accepte expressément que la livraison de contenus numériques qui ne lui sont pas fournis sur un support matériel puisse être effectuée par maxon immédiatement après réception de la commande.

maxon enregistre les données de la commande et envoie un récapitulatif de la commande par e-mail au client, dans le cadre de la confirmation de réception de la commande. Le client peut également consulter les données de commande dans son compte utilisateur.

6. Conditions et délais de livraison

maxon livre en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein. Les produits sont livrés à l'adresse de livraison indiquée lors de la commande. maxon expédie exclusivement par l'intermédiaire de prestataires de services d'expédition. Le retrait personnel de la marchandise n'est pas possible.

La disponibilité des produits, dans la mesure où les informations correspondantes sont disponibles, est indiquée dans la boutique en ligne. Les produits indiqués comme disponibles dans la boutique en ligne et qui ne sont pas configurés ou combinés avec d'autres composants sont généralement expédiés par maxon – sous réserve de l'acceptation de la commande par maxon – dans les 24 heures suivant la réception de la commande ou, en cas de paiement anticipé, dans les 24 heures suivant la réception du paiement. Pour tous les autres produits, le client est généralement informé des délais de livraison dans les 48 heures, sachant que l'expédition peut prendre jusqu'à 11 jours ouvrables après réception de la commande. maxon se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles.

Le délai de livraison dépend du mode d'expédition. Si le retard n'est pas imputable exclusivement à maxon, les délais et dates de livraison sont prolongés de manière appropriée, mais au moins de la durée du retard. Le dépassement d'un délai de livraison ne peut pas donner lieu à l'annulation de la commande par le client. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dépassement d'un délai de livraison.

maxon se réserve le droit de résilier le contrat en cas d'indisponibilité de la marchandise commandée après confirmation de la commande. Dans ce cas, le client est informé immédiatement de la non-livraison de la marchandise commandée. Une prestation que le client a déjà fournie est restituée dans les meilleurs délais.

Si l'acheteur réceptionne la marchandise tardivement ou ne respecte pas ses engagements envers nous, maxon est en droit de lui facturer les dommages qui en découlent, y compris les éventuels coûts additionnels.

Le client doit vérifier les livraisons immédiatement après réception. Le client doit signaler à maxon par écrit les défauts apparents, immédiatement après réception de la livraison, et au plus tard dans les sept jours, et les défauts cachés, au plus tard dans les sept jours suivant leur découverte. Si le client manque à cette obligation, la livraison est considérée comme acceptée sans défaut.

Les produits faisant l'objet d'une réclamation doivent être renvoyés à maxon sur demande. Dans la mesure du possible, l'emballage d'origine doit être utilisé pour les retours. Si le retour dans l'emballage d'origine n'est pas possible, l'emballage doit être conçu de manière à protéger les produits contre toute perte ou tout dommage. Lorsqu'un article est échangé, il devient automatiquement la propriété de maxon, à moins que maxon ne décide explicitement de renoncer à ce droit.

maxon est en droit d'exiger du client le remboursement de tous les frais liés au suivi des erreurs ou dysfonctionnements signalés par le client si ceux-ci ne peuvent être détectés ou reproduits.

7. Prix et frais d'expédition

Le prix est défini au moment de la commande.

Les prix indiqués dans la boutique en ligne (vue d'ensemble des produits et informations détaillées sur les produits) sont nets, hors TVA et hors frais d'expédition et de livraison. Avant de conclure la commande, le client reçoit un aperçu de la commande, indiquant le prix total, la TVA, les frais d'expédition et de livraison.

8. Paiement

Les paiements des commandes effectuées dans la boutique en ligne peuvent être effectués par carte de crédit, paiement anticipé ou, dans certaines limites, par facture. maxon se réserve toutefois le droit, pour chaque commande, d'exclure certains modes de paiement et de renvoyer à d'autres modes de paiement.

Facture: Le montant de la facture est payable dans les 30 jours suivant la réception de la facture et de la marchandise, par virement bancaire sur le compte bancaire indiqué sur la facture. Si le paiement n'est pas effectué dans le délai imparti, le client est automatiquement en retard de paiement et maxon est en droit (a) de facturer des intérêts moratoires annuels de 10 points de pourcentage à compter de la date d'échéance ou (b) de résilier le contrat sans préjudice d'autres droits. De manière cumulative et dans tous les cas, maxon peut réclamer des dommages-intérêts au client. En cas de défaut de paiement du client ou de son insolvabilité, tous les montants impayés et réclamations pour préjudice liés à notre relation commerciale avec lui deviennent immédiatement exigibles. En outre, le client renonce dès à présent irrévocablement à invoquer d'éventuelles exceptions de prescription et maxon accepte cette renonciation. En outre, maxon est en droit de résilier la relation commerciale, en tout ou en partie, sans préavis et à sa seule discrétion, et de réclamer des dommages-intérêts.

Carte de crédit: En passant commande, le client communique les données relatives à sa carte de crédit. Une fois le client identifié comme le titulaire légitime de la carte, la transaction de paiement est automatiquement effectuée et la carte est débitée. La carte sera débitée immédiatement après la passation de la commande.

Paiement anticipé: Les coordonnées du compte utilisé pour les paiements par avance se trouvent dans la confirmation de commande ou de réception de commande. Dès réception du paiement par maxon, la marchandise sera livrée dans les délais de livraison stipulés au point 6 ci-dessus.

9. Service après-vente

Pour toutes les questions relatives à l'offre de maxon et à la boutique en ligne, maxon se tient à la disposition du client pendant les heures d'ouverture habituelles. Les coordonnées sont mentionnées au début des présentes CGV.

10. Garantie

maxon garantit uniquement que les produits sont conformes aux spécifications techniques convenues (selon la référence maxon) au moment du transfert des risques.

Le délai de garantie est de 12 mois à compter du transfert du risque. Tous les droits liés aux défauts sont prescrits dans un délai de 12 mois à compter du transfert du risque. Les réparations et les remplacements ne prolongent pas le délai de garantie initial.

maxon n'accorde aucune garantie et ne donne aucune assurance de quelque nature que ce soit (a) concernant les logiciels fournis par maxon; (b) concernant les articles livrés par maxon mais fabriqués par des tiers; (c) concernant les prestations défectueuses dont maxon n'est pas le seul responsable; (d) si (i) l'écart par rapport à la qualité convenue est insignifiant ou si un défaut n'affecte que de manière insignifiante la fonctionnalité; ou (ii) si les défauts sont dus à l'usure naturelle, à des événements imprévus ou à des dommages survenus après le transfert du risque, à une manipulation incorrecte ou négligente, à une contrainte physique ou électronique inhabituelle, à une utilisation excessive, à une mauvaise utilisation, une négligence, une utilisation avec des accessoires inadaptés, un montage ou un emballage incorrect, un montage non effectué par maxon, un terrain inadapté ou des influences extérieures particulières non prévues dans le contrat, ou au fait que des réparations ou des modifications ont été effectuées par d'autres que maxon; ou (iii) les produits sont modifiés par le client, ses clients ou ses utilisateurs finaux après leur livraison par maxon, ou si les éventuels sceaux de garantie ont été retirés ou modifiés par le client, ses clients ou ses utilisateurs finaux. Les défauts constatés par maxon sont communiqués au client.

maxon fournit, à sa discrétion et de manière exclusive, une garantie sous forme de réparation, de remplacement, d'avoir ou de remboursement du prix des produits. Le client ne dispose d'aucun droit d'échange, de rétractation ou de résiliation. Toute autre prétention du client est expressément exclue.

11. Exclusion de responsabilité

Sous réserve des dispositions légales à caractère contraignant et des dispositions expressément mentionnées au point 10, toutes les demandes de réparation du client – quel qu'en soit le motif juridique – à l'encontre de maxon, des sociétés du groupe maxon ainsi que des organes, associés, employés, représentants ou auxiliaires d'exécution, sous-traitants, fournisseurs et mandataires de maxon et des sociétés de son groupe sont totalement exclues. Sont notamment exclus, sans que cette liste soit exhaustive, les recours résultant d'une perte de production, d'un préjudice lié à un retard, d'une perte d'utilisation, d'une perte ou d'un endommagement de données ou de supports de données, des frais de restauration de données perdues ou endommagées, d'un manque à gagner et d'autres dommages directs ou indirects, même si maxon a été expressément informée de la possibilité d'un tel dommage.

12. Transfert du risque

Le risque est transféré au client dès la remise de la marchandise au transporteur, au transitaire ou à toute autre personne chargée de l'expédition. Cela vaut également lorsque la livraison est effectuée franco de port ou lorsque les frais d'expédition sont pris en charge par maxon. Le transfert du risque a lieu même si le client tarde à réceptionner la livraison.

13. Forclusion

Sauf disposition contraire impérative de la loi ou stipulation contraire dans les présentes conditions générales, tous les droits et prétentions du client expirent dans un délai de 12 mois à compter de leur naissance.

14. Indemnisation de maxon

Si des tiers font valoir des droits à l'encontre de maxon ou d'autres sociétés du groupe maxon en rapport avec les produits livrés au client, ce dernier est tenu, dès la première demande, de dégager maxon et les autres sociétés du groupe maxon concernées de toute responsabilité.

15. Force Majeure

maxon n'est aucunement responsable des défaillances ou retards dans l'exécution de ses obligations contractuelles si ces défaillances ou retards sont dus à un événement ou à une circonstance, qu'il s'agisse de causes naturelles ou d'actions humaines, qui échappent au contrôle raisonnable de maxon et qui n'étaient pas prévisibles de manière raisonnable au moment de la conclusion du contrat ou dont les effets n'auraient pas pu être évités ou surmontés de manière raisonnable par maxon («force majeure»). Si maxon ne peut remplir ses obligations contractuelles en raison d'un cas de force majeure, notamment en cas de pénurie de matières premières, de composants et/ou d'énergie, de guerre, d'inondation, d'incendie, d'épidémies et de pandémies, de tremblements de terre, de dommages ou de perturbations dans les usines de maxon, de ses sociétés affiliées ou de ses fournisseurs, de mesures gouvernementales, d'embargos, sanctions commerciales, interruptions de transport, conflits sociaux, grèves, etc., maxon n'est pas en rupture de contrat et le client ne peut prétendre à des dommages-intérêts ou à d'autres droits résultant d'une violation du contrat.

En ce qui concerne les embargos et/ou les sanctions commerciales, maxon est seule habilitée à décider si l'exécution de ses obligations contractuelles est autorisée et raisonnable pour maxon et s'il s'agit donc d'un cas de force majeure ou non.

Si l'événement de force majeure dure plus de six mois, maxon peut à tout moment annuler tout ou partie des commandes concernées sans frais pour maxon.

16. Droits de propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle, à savoir tous les droits de propriété industrielle enregistrés et non enregistrés dans le monde entier et autres droits de propriété intellectuelle ainsi que les droits similaires, tels que notamment les droits de brevet, de conception, de marque, de topographie de semi-conducteurs, les droits d'auteur et le savoir-faire, ainsi que les demandes d'enregistrement de ces droits et les droits sur ces droits (collectivement dénommés «droits de propriété intellectuelle»), relatifs aux produits sont la propriété exclusive de maxon ou de la société du groupe maxon correspondante.

L'utilisation des fichiers PDF et CAO mis à disposition dans la boutique en ligne et ainsi que d'autres informations est autorisée dans les limites de développement et de planification visant à intégrer des produits de maxon. Il convient de toujours respecter les prescriptions concernant les droits d'auteur, les logos etc. Toute utilisation dépassant ces instructions est interdite sauf autorisation écrite et préalable de maxon. Tous autres droits de protection de tiers réservés.

Si des droits de protection au bénéfice du client sont générés par l'utilisation des sites, il cède définitivement et gratuitement à la société maxon tous les droits concernés dans le cadre de la législation en vigueur ou, dans la mesure où une cession est impossible, il transfère à la société maxon directement un droit d'utilisation irrévocable, gratuit, et exclusif et renonce à exercer ces droits de protection.

En ce qui concerne les logiciels fournis avec les produits, les conditions de licence utilisateur final de ces logiciels s'appliquent en complément. En installant ou en utilisant les produits logiciels, le client reconnaît expressément leur validité.

En ce qui concerne la responsabilité de maxon, il convient d'appliquer le point 11 des présentes conditions générales.

17. Compensation, cession et mise en gage

Le client ne dispose d'aucun droit de compensation vis-à-vis de maxon et des sociétés du groupe maxon. Le client n'est pas autorisé à céder ses créances à l'égard de maxon à des tiers ou à les faire recouvrer par des tiers. Le client renonce par la présente à tout droit de gage et de rétention. maxon est en droit de transférer les droits et obligations découlant du contrat à des tiers.

18. Contrôle des exportations

Les parties contractantes s'engagent à respecter toutes les sanctions, tous les embargos et toutes les réglementations en matière de contrôle des exportations applicables (ci-après dénommés «lois sur le contrôle des exportations»). Celles-ci concernent toutes les normes applicables (y compris les modifications futures) qui sanctionnent, interdisent ou restreignent certaines activités, y compris, mais sans s'y limiter:

(i) la vente, l'importation, l'exportation, la réexportation, la fourniture, le transfert ou la manutention de biens, services, technologies (y compris le savoir-faire) ou logiciels (ci-après dénommés collectivement «biens»);

(ii) le financement ou l'investissement dans des transactions ou opérations directes ou indirectes avec certains pays, territoires, régions, gouvernements, projets ou personnes ou organisations spécifiquement désignés; et

(iii) toutes les autres normes adoptées, maintenues ou appliquées par une autorité de sanction avant ou après la conclusion du contrat.

Chaque partie contractante déclare qu'à sa connaissance, ni elle-même ni les personnes agissant en son nom ne font l'objet de sanctions au moment de la conclusion du contrat. Chaque partie contractante informe immédiatement l'autre partie contractante si elle vient à faire l'objet de sanctions. Le terme «personne sanctionnée» désigne toute personne physique ou morale figurant sur une liste établie conformément aux lois en vigueur en matière de contrôle des exportations (y compris les listes de l'UE et des États-Unis), dont les avoirs sont gelés ou faisant l'objet d'autres restrictions. Est également considérée comme personne sanctionnée toute personne morale contrôlée directement ou indirectement par une personne sanctionnée.

maxon se réserve le droit de déléguer au client la réalisation de vérifications (approfondies) des utilisateurs finaux et, le cas échéant, des actionnaires et des participations (KYC) de toutes les parties/personnes impliquées dans la chaîne de transaction. Le client s'engage à effectuer ces vérifications de manière appropriée et à transmettre les résultats des vérifications KYC effectuées à maxon au plus tard dans un délai de deux semaines.

Les parties contractantes s'engagent à obtenir toutes les autorisations administratives nécessaires pour l'importation, l'exportation, la réexportation ou le transfert de marchandises. Les marchandises ne peuvent être exportées, réexportées ou transférées (à l'intérieur du pays) sans avoir obtenu les autorisations valides requises auprès des autorités compétentes. À la demande de maxon, le client doit fournir à maxon une déclaration de destination finale sous la forme requise par maxon ou les autorités compétentes. maxon se réserve le droit de subordonner la livraison des marchandises à la réception des documents correspondants.

Le client garantit que les biens reçus de maxon ne seront ni vendus, ni exportés, ni réexportés, ni divulgués, ni transférés, ni autrement cédés, directement ou indirectement, à (i) des personnes sanctionnées ou (ii) des parties contractantes pour une utilisation ou une utilisation finale dans des pays, territoires, régions, gouvernements ou projets sanctionnés. Le client a également l'obligation de ne pas livrer ou utiliser les marchandises pour des applications liées aux mines antipersonnel, aux armes à sous-munitions, aux armes nucléaires, biologiques et chimiques et aux vecteurs destinés au transport de telles armes.

En cas de transfert à des tiers des droits et obligations du client découlant du contrat, le client veille à ce que ces tiers respectent également les obligations énoncées au point 18 et les transmettent à d'autres partenaires commerciaux. À cette fin, le client doit mettre en place et maintenir un mécanisme de surveillance approprié des comportements de tiers dans la chaîne commerciale, y compris d'éventuels revendeurs, afin d'identifier les manquements à l'objectif du point 18.

En cas de violation d'une disposition du point 18 par le client ou par un tiers, le client est tenu d'en informer maxon par écrit dans les meilleurs délais. À cette fin, le client fournit à maxon, sur demande, dans un délai de deux semaines, des informations sur le respect des obligations prévues au point 18. Tout manquement du client à une disposition du point 18 est considéré comme une violation substantielle du contrat et autorise maxon à résilier le contrat avec effet immédiat, y compris toutes les obligations de livraison. Une telle résiliation n'affecte en rien les autres droits et prétentions de maxon découlant de la loi ou du contrat et exclut toute responsabilité de maxon pour les prétentions, pertes ou dommages du client, quels qu'en soient la nature et le fondement juridique. En cas de violation d'une disposition du point 18, le client s'engage en outre à indemniser maxon et les sociétés de son groupe pour tous les dommages subis et à les dégager de toute responsabilité, intégralement et dès la première demande. maxon signalera toute violation aux autorités compétentes dans le cadre des lois en vigueur en matière de contrôle des exportations.

En cas de doutes justifiés quant au respect des dispositions du point 18, maxon est en droit de refuser la livraison au client jusqu'à ce que ces doutes soient levés à la satisfaction de maxon. Les prétentions du client pour retard ou non-exécution résultant de tels doutes sont exclues, même après leur élimination, dans la mesure autorisée par la loi.

maxon peut à tout moment vérifier la localisation des marchandises livrées et exiger du client les pièces justificatives nécessaires à cet effet. maxon est en droit d'effectuer des contrôles sur place chez le client ou de confier la réalisation de tels contrôles à des tiers. Si le client refuse, sans justification valable, de fournir les informations ou de permettre la vérification sur place, maxon se réserve le droit de résilier tout ou partie du contrat sans aucune responsabilité et le client est tenu de rembourser à maxon les frais engagés jusqu'alors.

Dans l'hypothèse où maxon est empêchée d'effectuer la livraison dans les délais en raison de procédures administratives de demande ou d'autorisation (y compris tous les recours juridiques possibles), le délai de livraison est prolongé de manière raisonnable en fonction de la durée du retard. Le retard n'entraîne pas de défaillance de la part de maxon.

maxon se réserve le droit de suspendre l'exécution du contrat sans encourir de responsabilité, ou de résilier le contrat en tout ou en partie si les lois sur le contrôle des exportations l'exigent a posteriori, lorsqu'une autorisation fait défaut ou si l'exécution devient illégale ou irréalisable pour maxon ou les sociétés du groupe maxon, ou encore si, à la discrétion de maxon, cela pourrait nuire à la réputation de maxon ou des sociétés du groupe maxon.

19. Conformité réglementaire

Le client s'engage à respecter, dans tous les pays où son entreprise exerce ses activités, la lettre et l'esprit de toutes les dispositions légales et réglementaires. En outre, le client est tenu d'adopter un comportement commercial intègre et socialement responsable.

20. Clause de sauvegarde

Si une quelconque disposition des présentes conditions générales s'avérait définitivement invalide ou inapplicable pour des raisons juridiques, les autres dispositions des présentes conditions générales n'en seraient pas affectées. En pareil cas, les partenaires contractuels se mettront d'accord pour remplacer la disposition concernée par une clause valable et, dans la mesure du possible, économiquement équivalente, et s'y soumettront.

21. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales ainsi que les contrats conclus sur la base de ces conditions générales sont soumis au droit suisse, à l'exclusion des règles de conflit de lois renvoyant au droit étranger de la Loi fédérale sur le droit international privé (LDIP) ou aux traités internationaux.

Pour le règlement de tous les litiges découlant du présent contrat ou s'y rapportant, les contractants se soumettent à la compétence des tribunaux compétents de Zurich / Suisse.

22. Dispositions finales

maxon se réserve le droit de modifier ces Conditions Générales de Vente à tout instant. Les Conditions Générales de Vente modifiées sont alors accessibles dans la boutique en ligne. Les Conditions Générales de Vente de maxon qui s'appliquent sont celles en vigueur à la signature du contrat.

© 01/09/2025, maxon Switzerland ag, Alpnach